

nice-matin ^{cannes}

samedi 14 janvier 2017

Le grand quotidien du Sud-Est

nicematin.com



CANNES

Les médiathèques en fête ce soir

P 3



LA SANTÉ

La prise en charge des nouveau-nés prématurés à l'Archet 2
PAGES 22 À 26



CANNES



Un bon cru 2016 pour Thales malgré Exomars P 7

SAINT-JEANNET

Une mère de famille tuée par la chute d'un arbre P 10

ARRIVÉE DU FROID

Département et communes sur le qui-vive P 11

Passez au vert!



La Ville de Cannes relance son disque vert pour les voitures « propres » qui les gratifient de 1 h 30 de stationnement sur 2 200 places *intra muros*. P 2

UBALDI.com

DU 11 JANVIER AU 25 FÉVRIER



Scannez le QR Code dans votre magasin & Multistore **UBALDI.com** et découvrez votre meilleur prix en temps réel.

JOURS FOUS

SUR LES PLUS GRANDES MARQUES!



*Sur une sélection d'articles signalés. Remises calculées sur la base de nos prix de lancement. Jours fous du 11 janvier au 25 février 2017.

Un disque vert qui pourrait bien devenir le tube de l'année

La Ville de **Cannes** a décidé de reconduire son expérimentation « disque vert » qui consiste à offrir 1h30 de stationnement sur la voie publique aux détenteurs de véhicules dits « propres »

Si l'on vous dit « disque vert », et que pensez-vous ? « encore une compil de Bob Marley ? », vous n'y êtes pas, mais alors pas du tout ! En revanche, cet objet qui porte la couleur de l'espoir pourrait bien vous redonner le sourire. En effet, ce dispositif proposé par la Ville de Cannes va vous permettre de vous garer « gratis » ! Bien entendu, cette proposition alléchante implique que vous respectiez quelques conditions. La principale, pas des moindres, étant de posséder un véhicule dit « propre ». Rassurez-vous, les voitures électriques ne sont pas les seules à entrer dans cette catégorie, au regard des critères de la municipalité (voir par ailleurs la liste des véhicules concernés). En réalité, ce dispositif ne date pas d'hier à Cannes. « Cette mesure incitative, exclusivement locale, a été votée pour deux ans en conseil municipal en décembre 2014 », précise Marie Pourreyron, adjointe au maire déléguée aux espaces publics, à la propreté, et à l'environnement. Mais encore trop peu de gens savent qu'elle existe. D'autres ignorent que leur auto peut en bénéficier.

Une redevance unique de 5 euros

À ce jour, seulement 34 disques de ce type ont été délivrés. Alors, pour qu'ils

soient plus nombreux à « fleurir » les planches de bord des autos vertes, la ville a changé de braquet. « En novembre dernier, nous avons souhaité reconduire cette expérimentation, mais en l'assouplissant. Le principe d'un renouvellement annuel de la redevance (5 €) a été remplacé au profit d'une délivrance définitive. Cela afin d'éviter des démarches inutiles et embêtantes pour un conducteur qui fait l'effort de s'inscrire dans un processus de protection de l'environnement », ajoute l'élue. Pour l'heure, pas d'objectif affiché quant au nombre de disques verts à délivrer.

2 200 places concernées

Mais pour l'automobiliste qui a fait le choix de rouler en électrique, hybride, GPL ou Flexfuel, bye bye l'horodateur ! Cela ouvre tout de même la portière sur un potentiel de 2 200 places gratuites. Tant, bien sûr, qu'il ne pas dépasse pas le laps de temps de 1h30 sur le même emplacement. Largement suffisant pour faire ses emplettes en ces périodes de soldes ou honorer un rendez-vous professionnel (ou pas). Puis repartir dans un autre quartier afin de suivre son planning du jour, quitte à se garer une nouvelle fois pour 1h30... sans bourse délier, en toute légalité. Bref, sans risquer le



Pour bénéficier de 1h30 de stationnement gratuit sur n'importe quelle place de la voie publique cannoise, rien de plus simple : coller le macaron délivré par la Ville sur son pare-brise et positionner son disque vert sur le tableau de bord de sa voiture.

(Photos Patrice Lapoirie)

moindre PV. Plutôt bien fichu comme concept quand on sait que les places gratuites intra muros ne sont

pas légion (lire également ci-dessous).

Le cercle vertueux, plutôt que le bâton

Voilà un nouvel argument de vente pour les concessionnaires du Campon qui proposent les véhicules en question. Depuis le temps qu'on vous dit que la voiture propre a de l'avenir... En matière environnementale, la Ville de Cannes a visiblement considéré que

l'avenir se jouait maintenant. Pour garantir un air pur, le chemin, certes pavé de bonnes intentions, risque d'être encore long. Pas question en revanche, insiste Marie Pourreyron, « d'envisager une circulation alternée en fonction des plaques minéralogiques paires ou impaires », dans l'hypothèse d'un pic de pollution de l'air. Le cercle vertueux plutôt que le bâton.

Mais, déjà, le chantier est

bien engagé. En incitant aux modes de déplacement doux, en développant les zones piétonnes, les pistes cyclables, en subventionnant l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique) à hauteur de 150 €, en proposant la carte « Éco park actif » (lire ci-contre) à ceux qui travaillent à Cannes et en étoffant, avec l'agglo, le réseau de Bus à Haut Niveau de Service.

THOMAS PEYROT
tpeyrot@nicematin.fr

Les véhicules éligibles

■ **Sont concernés :** les véhicules électriques ; les véhicules hybrides, qu'ils soient rechargeables, c'est-à-dire « plug-in » ou pas ; les véhicules flexfuel E85 ; les véhicules de moins de trois mètres, émettant moins de 120 g/km de CO₂ ; les véhicules GPL (Gaz de pétrole liquéfié) ; les véhicules GNV (Gaz naturel pour véhicules).

■ **Les démarches administratives sont simples.**

Pour constituer votre dossier de demande de « disque vert », il suffit de prendre rendez-vous en contactant le 04.97.06.45.93. (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h). Les rendez-vous ont lieu le mardi ou le jeudi après-midi, au 1^{er} étage, 3 rue des Fauvettes. Venez munis de la carte grise de votre véhicule pour attester que celui-ci appartient bien à la catégorie « propre » précitée. Une redevance unique de 5 € doit être acquittée pour bénéficier de cette mesure. Après vérifications des pièces justificatives et la redevance payée, un macaron portant mention de l'immatriculation du véhicule (à coller sur le pare-brise), ainsi que le fameux « disque vert » indiquant l'heure d'arrivée vous seront remis.



1,50 €/jour avec la carte « Eco park » pour les actifs qui travaillent à Cannes

En attendant que vous passiez du côté vert de la force, en faisant l'acquisition d'une voiture « propre », cela peut vous intéresser... La municipalité permet aux actifs travaillant à Cannes de stationner au tarif préférentiel de 1,50 € par jour grâce à la carte « Cannes Éco park actif ».

Cela représente 670 places situées en zone jaune, en périphérie du centre-ville et dans les parkings suivants : Bergia ; Berthelot ; Braille ; Migno ; Pi-

caud et Liegeard ; Prado ; Square Verdun ; Vallombrosa. Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de télécharger le formulaire de demande de carte de Cannes Éco park actif, de le remplir et de le retourner à l'adresse indiquée avec les pièces demandées.

Savoir +

Rens sur les adresses des parkings et formulaire à télécharger sur le site Internet cannes.com